

# MEDAVY (Orne)

## Prieuré Notre-Dame du Repos

### Demi-croisée

*Premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle*



Du prieuré Notre-Dame du Repos, fondé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, il ne subsiste que l'église (fig. 1.1), un bâtiment appelé l'infirmerie (fig. 1.2) et des communs<sup>1</sup>. L'infirmerie, amputée de son extrémité nord, est une reconstruction du XVII<sup>e</sup> siècle qui renferme une demi-croisée située en façade est. A première vue, elle attire peu l'attention. Elle a perdu ses volets intérieurs et sa simplicité ne semble guère être de nature à la ranger dans les témoins importants. Pourtant, nous verrons qu'elle utilise des assemblages traversés sur son vantail vitré inférieur à une période où cette façon de faire n'est pas encore en usage. De plus, les traces bien marquées de son ancienne vitrerie mise en plomb nous ont permis d'en restituer sans ambiguïté la composition géométrique. Malgré sa modestie apparente, ce témoin apporte donc de précieuses informations.

### *La menuiserie*

#### Le bâti dormant

Il est composé d'un bâti séparé par une traverse intermédiaire non moulurée dont l'axe est situé à 62 centièmes de sa hauteur (fig. 1.4 et plan n°2). Sa partie basse a été refaite et on ne peut assurer le profil d'origine de la pièce d'appui, mais sa hauteur restituée d'après les mortaises des battants (78 mm) n'est guère compatible avec l'adoption d'un profil mouluré de type quart-de-rond, la feuillure de l'appui en pierre ayant une hauteur de 45 mm (plan n° 3).

#### Les vantaux vitrés

Le vantail supérieur est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, les assemblages étant maintenus par trois chevilles disposées en triangle (fig. 2.4, 3.2 et 3.4). On peut toutefois penser que la troisième cheville, la plus éloignée de l'arasement, est un ajout postérieur pour consolider les assemblages, son diamètre étant supérieur aux autres et cette façon de faire n'étant pas pratiquée sur le vantail inférieur. Le vantail est monté traditionnellement à recouvrement sur le bâti dormant (fig. 3.2).

Le vantail inférieur intègre un soubassement à panneau dont on peut montrer ici le rôle uniquement fonctionnel (fig. 1.4). Il est en effet dénué de tout ornement et est seulement arasé à l'extérieur pour consolider l'équerrage du vantail tout en améliorant son étanchéité à l'eau (fig. 2.1). Ce vantail affiche cependant une caractéristique plus originale. Si sa traverse haute est assemblée comme celles du vantail supérieur, avec toutefois seulement deux chevilles par assemblage comme il est de coutume (fig. 2.4 et 3.6), les deux traverses de son soubassement présentent quant à elles des mortaises traversées et des chevilles décalées (fig. 2.2, 2.3 et 2.4, plan n°4). Dans la région qui nous occupe, il faut attendre les dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle pour voir les premières utilisations significatives de ce procédé qui visait évidemment à augmenter la rigidité des bâtis en allongeant leurs tenons. Il est toutefois connu des Flamands qui l'emploient au moins depuis le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. On peut bien en observer une utilisation à la Renaissance sur une croisée de la ville de Troyes conservée au musée municipal, mais sa facture la rattache incontestablement aux pratiques flamandes. Quoi qu'il en soit, cette façon de faire était sans doute pratiquée ici ou là précocement par des menuisiers en ayant compris l'intérêt. Elle s'accompagnait logiquement d'un chevillage décalé pour profiter de la longueur accrue des tenons. Si généralement le chevillage était symétrique, il est ici réalisé dans le même sens et montre que la méthode était encore quelque peu balbutiante (voir traverse basse de la figure 2.2).

Il est intéressant de rapprocher cette technique des statuts très précis accordés aux menuisiers de Paris en 1580. Ils rappellent « que nul ne face huis enchassillez, croisées [...], qu'ils ne soient bien et deument faitz, tant en assemblage que taille, de quelque mode que ce soit, le bois de largeur et espaisseur suffisante et les chassis à verrier desdites croisées, [...] emplissans leur feuillure, avec ung recouvrement pardessus tant auxdits chassis que aux guichetz qui seront pardessus les tenons espaullez, tant au bout des batans que au droit de la

1 Voir les articles suivants consacrés principalement à l'église : Abbé Jean Aubert, *Les églises de l'Orne et leurs objets d'art*, Lyon, 1977, p. 174 ; Xavier Rousseau, « Dictionnaire du Pays d'Argentan : Médavi », dans *Le Pays d'Argentan*, n°4 (127), 34<sup>e</sup> année, 1962 ; Frédéric Epaud, « Médavy (Orne), église prieurale Notre-Dame du Repos », dans *De la charpente romane à la charpente gothique*, Paris, Publications du CRAHM, 2007, p. 291-294.

2 Le musée royal de Bruxelles en conserve plusieurs exemples dans ses réserves. Voir Patrice Gautier, Pascale Fraiture, Valérie Montens, « Window frame inventory number in the collections of the Royal Museums of Art and History, Brussels (Belgium) : Results of archaeological, historical and dendrochronological studies, dans *Between Carpentry and Joinery. Wood Finishing Work in European Medieval and Modern Architecture*, Brussels, Royal Institute for Cultural Heritage, 2016, p. 222-239.

profondeur des roesneures, **et sans que les mortaises soient découvertes** [...] »<sup>3</sup>. Il est ainsi précisé que les vantaux vitrés et les volets doivent être montés à recouvrement, que les tenons doivent être épaulés au bout des montants et au droit des rainures, et que les mortaises ne doivent pas être vues (découvertes). Si on traduit bien la pensée de l'auteur, il devait s'agir des mortaises devenues accidentellement visibles lorsque le menuisier poussait des feuillures sur des bâtis à recouvrement (fig. E.1). Était-ce uniquement ce défaut qu'il voulait condamner ou le fait également de traverser les mortaises ? Il serait tentant de répondre qu'il s'agissait des deux puisque cette dernière technique ne s'est affirmée qu'à la fin du XVIIe siècle alors qu'elle était connue, mais très peu pratiquée malgré ses avantages. Pourtant, les statuts des menuisiers parisiens du XVIIIe siècle continueront de préciser que les mortaises ne doivent pas être découvertes. La condamnation de toute visibilité est-elle erronée ou s'agit-il d'un défaut d'actualisation des statuts sur ce point précis, ceux-ci montrant incontestablement un décalage entre les règles et les usages ? La question reste en suspens.

#### Les volets

Ils n'ont pas été conservés, mais la position des fiches sur les vantaux vitrés indique qu'il s'agissait évidemment de volets à recouvrement (voir sur le plan n°3 leur emplacement en pointillés).

### La serrurerie

#### Les organes de rotation

La rotation des deux vantaux vitrés et du volet supérieur était assurée par des fiches à cinq nœuds à broche rivée (fig. 3.2 et 3.4). Curieusement, celle du volet inférieur l'était par des fiches à gond (fig. 3.6). Aucune trace d'un ferrage antérieur n'étant visible, on peut en conclure qu'elles sont bien contemporaines des fiches à broche rivée. Il n'y a pas d'explication technique à ce changement de ferrure. Il faut rappeler que l'utilisation des fiches à broche rivée est antérieure à celle des fiches à gond dont nous n'avons pu attester l'emploi avant le début du XVIIe siècle. Mathurin Jousse les cite pour la première fois en 1627 dans son livre consacré à la serrurerie<sup>4</sup>.

#### Les organes de fermeture

Les vantaux vitrés comme les volets fermaient par des targettes sur platine ovale reperçée de deux trous (fig. 3.2 et 3.5). Les gâches attestent ce mode de fermeture pour les volets disparus (fig. 3.3).

### La vitrerie

Les emplacements des vergettes et des clous qui maintenaient les vitreries mises en plomb, particulièrement bien marqués sur le vantail vitré du haut, nous ont permis d'en restituer le dessin. Il s'agissait de vitreries à bornes en carré, selon un dessin couramment employé au XVIIe siècle. Les carrés avaient une largeur d'environ 110 mm et les bornes de 80 mm. Les clous étaient posés à l'intersection des profilés en plomb. Sur notre proposition de restitution (plan n°5), on peut noter parfois un décalage entre la position des clous et le croisement des plombs, mais les vitreries anciennes n'étant pas d'une grande régularité, ces quelques écarts restent peu significatifs. Dans le même ordre d'idée, on voit sur notre dessin que la vergette du panneau inférieur n'était pas horizontale et suivait une vitrerie quelque peu irrégulière.

### Datation

Si, par son architecture, l'infirmerie peut être datée du XVIIe siècle, les caractéristiques de la petite demi-croisée permettent sans doute d'être plus précis sur cette datation. Les vantaux à soubassement à panneaux ont beaucoup été pratiqués au XVIe siècle, mais s'éteignent progressivement durant le premier quart du XVIIe siècle au profit de vantaux entièrement vitrés. Quant aux fiches à gond, elles ne sont pas attestées avant le début du XVIIe siècle. Le recoupement de ces deux caractéristiques, que les autres ne contredisent pas (utilisation de fiches à broche rivée, de targettes sur platine ovale, de vitreries mises en plomb ; absence d'une pièce d'appui et de jets d'eau), nous incite à penser que cette petite demi-croisée a été réalisée durant le premier quart du XVIIe siècle. Il reste les assemblages traversés dont nous n'avons aucune trace de leur utilisation en France occidentale à une période aussi haute. Nous savons toutefois qu'ils étaient connus au moins des flamands et nous en avons vu les avantages. On peut donc penser qu'il s'agit ici d'un emploi rare d'assemblages traversés pour renforcer le soubassement à panneau et que cette caractéristique n'est pas de nature à établir une datation plus tardive.



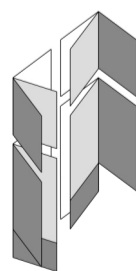
Fig. E.1. Vantail vitré de l'ancien prieuré de Daumeray, premier quart du XVIe siècle (étude n°49006).

#### Situation



#### Typologie

Type 4.MM.P



#### Documents annexés

- Planche n°1 : Demi-croisée
- Planche n°2 : Demi-croisée
- Planche n°3 : Demi-croisée
- Plan n°1 : Elévation intérieure
- Plan n°2 : Elévation extérieure
- Plan n°3 : Sections
- Plan n°4 : Assemblages et serrurerie
- Plan n°5 : Vitrerie / essai de restitution

<sup>3</sup> R. de Lespinasse, *Les métiers et corporations de la ville de Paris - XIVe-XVIIIe siècle - Orfèvrerie, sculpture, mercerie, ouvriers en métaux, bâtiment et ameublement*, Paris, Imprimerie nationale, 1892, p. 645-654.

<sup>4</sup> M. Jousse, *La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier*, La Flèche, Griveau, 1627, p. 103.